Osez ! Protocole de rentrée « Éveil-Enfance » en toute sérénité



Voici les règles sanitaires en vigueur à la rentrée 2020-2021 pour ce que nous appelons en Belgique : l'accueil temps libre (ATL), règles mises en place par l'office national de l'enfance (ONE). Ces règles pourraient s'appliquer à l'accueil des enfants à l'église, en complément du protocole du CACPE (Protocole succinct envoyé aux Eglises locales).

Sur papier, ces règles font très peur et semblent très lourdes à mettre en place.
Dans la pratique, elles s'appliquent déjà à l'école et les enfants y sont habitués.

« L'essayer c'est l'adopter », disait la publicité du XIX s. pour un nouveau modèle de bicyclette *(bien avant qu'un parti extrémiste ne s'empare de la formule)*. Il en va de même avec ces règles et protocoles, pour un temps donné. L'obligation fait peur et notre culture du libre arbitre nous freine. D'un autre côté, il nous appartient de faire en sorte que la Parole de Dieu soit partagée cette année aussi, cette année surtout ! Alors, osons !

Les règles CACPE + ONE :
Les parents ne doivent pas entrer dans les locaux prévus pour l'accueil des enfants.
Un registre de présences doit être tenu, avec le nom-prénom des enfants ainsi qu'un n° de contact des parents, registre détruit au bout de 15 jours si aucun cas covid ne se déclare. Ce registre est interne à l'Eglise locale et confidentiel.
Un mémo avec un numéro d'appel peut être donné aux parents, s'ils souhaitent signaler par la suite un cas de contamination au sein de la famille fréquentant l'activité. L'échange de coordonnées doit respecter le règlement RGPD (Règlement général de protection des données).
Demandez aux parents si l'enfant a un besoin particulier, dans le cadre des

protocoles Covid (peurs, TSA, asthme…)
Maximum 50 participants par « bulle » d'activité (adultes et enfants).
La distance sociale n'est pas obligatoire pour les enfants de -12 ans, entre eux et avec les animateurs.
Les + 12 ans doivent autant que possible respecter 1,50 m (Belgique) de distance.
Le masque n'est pas obligatoire pour les enfants de -12 ans.
Les + 12 ans doivent porter le masque, surtout là où la distance physique est difficile.
Les animateurs adultes portent obligatoirement le masque lors des chants.
Les animateurs adultes portent un masque lors des réunions avec d'autres adultes.
Le savon est préférable au gel hydro alcoolique pour le **lavage des mains**, en entrant ET en sortant. Le savon est aussi meilleur marché tout en restant très efficace. Des chansons enthousiasmantes se trouvent sur Internet, selon l'âge des enfants.
L'idéal est d'essuyer les mains avec une petite serviette individuelle, marquée au nom de l'enfant, sinon, serviette papier jetable dans une poubelle fermée.
Tous les mouchoirs à usage unique doivent être jetés dans une poubelle fermée, rapidement évacuée après l'activité.
L'**aération** des locaux doit être maximale, et se poursuivre 1/2h après le départ des participants.
Les activités à l'extérieur sont encouragées.
Il faut favoriser une circulation sans croisement entre différents groupes, si possible.
Nettoyage : Toutes les surfaces doivent être désinfectées (pas seulement nettoyées) : tables, chaises, WC, poignées de portes, interrupteurs, robinets. Le meilleur désinfectant reste la Javel diluée. Utiliser dans une pièce aérée et laisser pauser 5 min avant rinçage.
Les objets en plastique qui peuvent être lavés doivent aller au lave-vaisselle (60°).
Les objets en tissus qui peuvent être lavés doivent aller à la machine (60°).
Les objets qui ne peuvent pas être lavés doivent être mis en « quarantaine » 3 à 5 jours.

Crédits Marie-Pierre Tonnon, EPUB